
PROGRAMME MIGRATIONS ET INITIATIVES ECONOMIQUES

BULLETIN D'INFORMATION n°1

SOMMAIRE



| | |
|---|---|
| ANALYSE DES CARACTERISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES DES MIGRANTS ACCUEILLIS PAR LA FAFRAD | 2 |
| DES MIGRANTS CREATEURS D'ENTREPRISE EN MISSION DANS LEUR PAYS D'ORIGINE | 5 |
| FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LA PREPARATION D'UN PROJET AGRICOLE EN AFRIQUE | 6 |
| PARTENARIATS | 7 |
| PARTENARIATS EUROPEENS | 7 |
| PARTENARIATS EN FRANCE | 7 |
| EN BREF | 8 |
| CALENDRIER | 8 |
| ETUDES ET PUBLICATIONS | 8 |

Comité de rédaction :
Olivier Kaba
Déborah Galliot
Stéphanie Caillé



G.R.D.R



Programme Migrations et Initiatives Economiques

s/c GRDR, 20, rue Voltaire, 93100 Montreuil

Tel: 01.48.57.75.80

Fax: 01.48.57.59.75

mail: kaba@gret.org

ANALYSE DES CARACTERISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES DES MIGRANTS ACCUEILLIS PAR LA FAFRAD

Le PMIE a engagé un travail de capitalisation et de diffusion des pratiques des organismes d'appui aux migrants porteurs de projets de retour. Dans cette optique a été entrepris un travail d'analyse des caractéristiques du public-migrants accueilli par les membres du GAME.

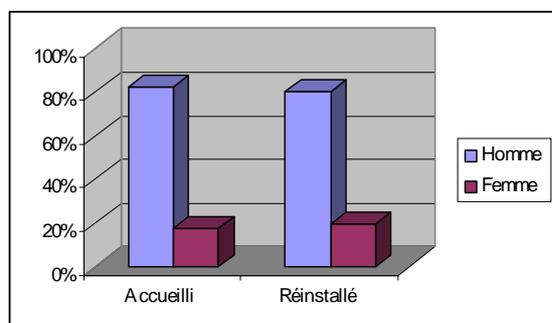
Il s'agit d'une analyse comparée des caractéristiques des migrants appuyés entre 1998 et 2000 et des migrants effectivement réinstallés dans leur pays d'origine durant cette même période. Les éléments de comparaison ainsi dégagés permettent de formuler des hypothèses quant aux critères déterminant la réalisation effective du projet d'activité au pays.

L'analyse porte sur 69 migrants. Les critères d'analyse sont les suivants : l'âge, la situation familiale, la zone de réinstallation, le type de projets, la situation professionnelle, le statut juridique.

La FAFRAD, créée en 1992, est une association loi 1901 qui travaille à la fois en direction des migrants créateurs d'entreprise dans leur pays d'origine et des OSIM (Organisation de Solidarité Internationale issue de l'Immigration) : appui à la structuration, au montage de projets, recherche de partenariats... Elle s'investit également dans l'information et la sensibilisation quant au statut des étrangers, aux questions d'insertion...

1. Le sexe

Les hommes apparaissent nettement majoritaires parmi les personnes sollicitant un appui (83%). Les femmes représentent uniquement 17 % des demandeurs. Elles sont par contre légèrement plus nombreuses à se réinstaller (20%).



Il est intéressant de constater que les 8 femmes réinstallées sont célibataires, avec ou sans enfants ou divorcées. Les 4 femmes toujours en France sont, quant à elles, mariées, divorcées ou

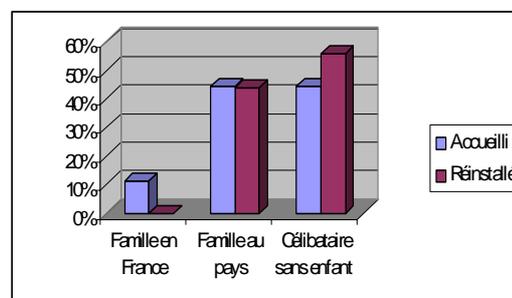
célibataires. Il semblerait ainsi que la situation matrimoniale soit un facteur d'importance dans la réalisation du projet de retour. Les femmes célibataires, outre le fait qu'elles aient été les plus nombreuses à solliciter un appui, se sont, à l'exception d'une, toutes réinstallées. Cela n'a pas été le cas des femmes mariées.

2. La situation familiale

On remarque que 11% des personnes accueillies vivaient avec leur épouse et leurs enfants mais qu'aucune n'est rentrée. Les célibataires sans enfant représentent, quant à eux, 44,5% des migrants appuyés par la FAFRAD et 56% des personnes réinstallées. Les migrants dont la famille vit au pays représentent 44,50% des personnes soutenues dans leur démarche de conception de projet et 44% des personnes réinstallées.

Ainsi, la présence de la famille en France semble rendre problématique le retour du fait, notamment, de la scolarisation et de l'insertion des enfants dans la société d'accueil.

D'autre part, on constate que les célibataires sans enfant se réinstallent davantage que les migrants dont la famille est au pays. Est-ce dû au fait que le retour implique l'arrêt de l'envoi d'argent issu de la migration ? On peut penser, en effet, que la fin de la « rente migratoire » se pose en des termes différents selon que l'on ait ou non une épouse et des enfants à charge au pays.

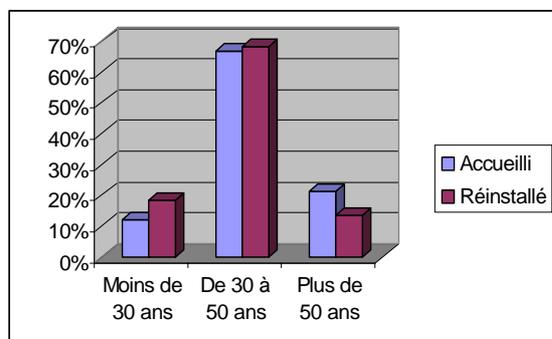


3. L'âge

La classe d'âge la plus représentée est celle des 30 à 50 ans (67% des personnes accueillies). Ce pourcentage s'élève à 68% des personnes réinstallées. Les moins de 30 ans ne sont que 12% à solliciter un appui mais 18% à retourner vivre au pays. Alors que les plus de 50 ans représentent 21% des personnes accueillies, ils ne sont que 14% à se réinstaller.

On peut s'interroger sur les raisons du faible nombre de personnes de plus de 50 ans qui sont retournées vivre au pays suite à l'élaboration d'un projet d'activité. Il serait intéressant d'effectuer une analyse croisée avec la situation familiale en France. En effet, on a vu que la présence de la

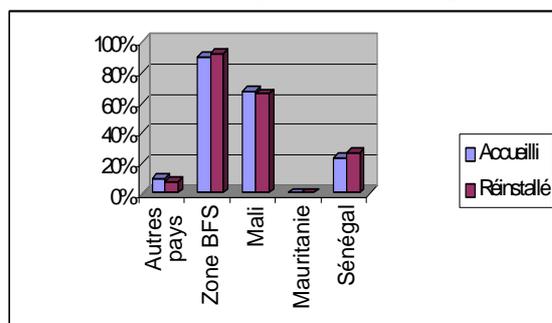
famille en France semblait constituer un « obstacle » au retour. Afin de compléter cette analyse, il faudrait prendre en compte la situation professionnelle. Ces personnes sont-elles retraitées ? Dans le cas où elles s'avèreraient toujours actives, des informations concernant le type de travail effectué et surtout le type de contrat



dont elles disposent seraient à relever. Il semblerait, en effet, que les personnes qui travaillent sous Contrat à Durée Indéterminée rentrent rarement (cf.6).

4. La zone de réinstallation

90 % des promoteurs appuyés sont originaires du bassin du fleuve Sénégal (BFS). 62% sont du Mali et 28% du Sénégal. On remarque ainsi l'absence de ressortissant mauritanien. Les 10% qui ne sont pas du BFS, soit 7 personnes, sont originaires du Bénin (1), des Comores (1), de la Côte-d'Ivoire (3), du Nigéria (1) et du Togo (1).



Les migrants originaires du BFS sont légèrement plus nombreux à s'être réinstallés (93%). Ces conclusions doivent toutefois être nuancées au regard du faible nombre de personnes originaires de pays autres que le Mali et le Sénégal. Plus précisément, on remarque que les Maliens ont davantage opté pour le retour que les Sénégalais. Ils représentent, respectivement, 66% des personnes réinstallées pour 62% des personnes accueillies et 27% des migrants réinstallés pour 28% des migrants accueillis.

5. Le type de projets

On peut brosser ici une comparaison entre le type de projets des personnes accueillies et le

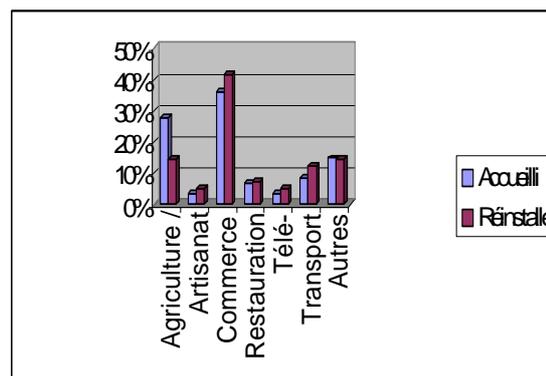
type de projets des personnes réinstallées. Toutefois, il importe de souligner qu'il s'agit là de projets d'activités dont on sait qu'ils connaissent des modifications, voir un abandon au profit d'une autre activité, lors du retour du fait de différents facteurs, en particulier la prise en compte du contexte économique local et des opportunités du marché. Cette remarque vaut notamment pour les migrants qui, avant la mise en œuvre effective de leur projet, n'ont pas eu la possibilité ou n'ont pas estimé nécessaire d'effectuer un voyage au pays afin de prendre connaissance de différents paramètres essentiels à la réussite de leur activité.

Seules 15% des personnes réinstallées se consacrent aux **activités agricoles et/ou agropastorales** alors que 28% des migrants accueillis s'étaient intéressés à ce secteur.

Lors de la préparation du retour, ils entendaient se consacrer aux cultures céréalières, au maraîchage, à l'embouche. On note également des projets d'aviculture, d'arboriculture et d'horticulture. Un migrant, originaire de Côte-d'Ivoire, comptait exploiter une plantation de cacaoyers et de bananiers. Ainsi, près du tiers des personnes accueillies projetaient de s'investir dans le domaine primaire. Cela s'explique par le fait que ces personnes sont déjà expérimentées. En effet, elles ont, pour beaucoup, pratiqué les « travaux des champs » avant d'émigrer.

La tendance s'inverse légèrement pour ce qui est du **commerce** : 41% des promoteurs réinstallés pour 36% des promoteurs accueillis et des **transports** (transport en commun ou transport de marchandises) : 12% pour 8% des migrants accueillis.

Le commerce arrive nettement en tête des projets d'activités que souhaitent mettre en place les



migrants lors du retour (36%). Il semblerait que le commerce soit une activité particulièrement valorisée de par les forts gains escomptés. D'autre part, cette activité est généralement considérée comme ne nécessitant pas de compétence particulière. Il s'agit souvent de projets de magasins d'alimentation ou de céréales mais aussi de boutiques de vêtements ou de tissus. Quelques projets concernent la vente de produits cosmétiques et la location/vente de robes de mariées. Ces

derniers relèvent de l'initiative des migrantes. On note enfin des projets d'import/export.

Les autres types d'activités sont représentés à peu près dans les mêmes proportions lors de la préparation du projet et du retour, à savoir :

Artisanat : 3% et 5%

Restauration : 7% et 7%

Télé-boutique : 3% et 5%

Autres : 15% et 15%

L'artisanat est représenté par un projet d'atelier de couture ainsi que par un projet de salon de coiffure. En ce qui concerne les activités de **restauration**, 3 des 4 personnes intéressées par ce domaine projettent d'intégrer une animation karaoké au volet restauration.

On entend par « **télé-boutique** » un lieu où est mis en service un téléphone avec parfois une photocopieuse et un fax.

Enfin, 15 % des migrants comptent mettre en place une activité qui relève **d'autres domaines**. On peut citer un projet de traitement et de commerce du bois, d'entretien de bateaux, de vente d'équipements électriques, de vente d'équipements solaires, un projet de société dans le domaine du froid et de la climatisation, un dépôt de médicaments et, enfin, un projet de centre de formation (soutien scolaire et initiation à l'informatique).

La comparaison avec les migrants appuyés par le GRDR met à jour des différences notables. En effet, 74% des promoteurs qui ont bénéficié de l'appui du GRDR projetaient de s'investir dans le secteur primaire. Plus encore, 82% de ceux qui se sont réinstallés se consacraient à cette activité. Cette sur-représentation des activités agricoles et/ou pastorales s'explique aisément. Les formations techniques dispensées par le GRDR dans ce domaine constituent l'une des raisons. D'autre part, le fait que le GRDR développe des actions en milieu rural dans la zone du bassin du fleuve Sénégal influe sûrement.

6. La situation professionnelle

Attention : En l'absence d'informations systématiques concernant la situation professionnelle et le statut juridique des promoteurs (cf.7), nous ferons état ici de quelques remarques générales.

En ce qui concerne la situation professionnelle, les retraités sont très peu nombreux parmi les promoteurs. Les étudiants sont également minoritaires. La majorité des migrants appuyés sont donc des actifs.

Il semblerait que les migrants qui retournent vivre au pays aient, pour une grande part, occupé des emplois précaires en France. Au contraire, ceux qui travaillent de façon régulière (Contrat à Durée

Indéterminée) entreprennent rarement de se réinstaller.

Il existerait ainsi une corrélation entre le caractère précaire du /des emplois occupés en France et le retour dans le pays d'origine. Dans le cas du GRDR, cette hypothèse se trouve confirmée. Les retraités ne représentaient que 4% des promoteurs accueillis. Les personnes au chômage ou au RMI étaient 61% et 70% à se réinstaller, les personnes en activité uniquement 20% et 10% à se réinstaller, les personnes sans allocation, 15% (accueil et réinstallation). Il s'agissait donc, pour une grande part, d'un public en difficulté.

7. Le statut juridique

Nous entendons par « statut juridique » le caractère régulier ou non de la présence en France. Près de la moitié des promoteurs seraient en situation irrégulière en France et, pour un grand nombre d'entre eux, auraient fait l'objet d'une IQF (Invitation à Quitter la France). Dans ce dernier cas, les migrants ont sollicité la FAFRAD suite aux conseils de l'OMI. Uniquement quelques personnes ont la nationalité française.

Nous ne pouvons établir de comparaison à ce niveau avec les migrants accueillis par le GRDR. Tout comme la FAFRAD, le GRDR ne demande pas explicitement au migrant quel est son statut et ne le spécifie évidemment pas dans sa fiche d'accueil. Rappelons que les informations rapportées ci-dessus sont d'ordre qualitative.

Conclusion

Le public de la FAFRAD apparaît plutôt « homogène ». Essentiellement masculin, il est composé de migrants africains, pour une large part originaires du bassin du fleuve Sénégal. Actifs mais rencontrant pour certains d'importantes difficultés d'accès à l'emploi, en tout cas à un emploi stable, ils vivent en majorité en célibataire en France. L'appui/conseil à la création d'activité prodigué par la FAFRAD se double souvent d'un travail de mise en confiance et de soutien psychologique. Nombre de personnes rencontrent, en effet, des difficultés socio-professionnelles. Le retour semble « sur-déterminé » par certains facteurs : situation matrimoniale, présence de la famille en France ou dans le pays d'origine, situation professionnelle notamment.

Les résultats de cette analyse recourent généralement ceux relatifs au public du GRDR. Ce travail basé sur les fiches d'accueil gagnerait à être prolongé par des entretiens auprès des promoteurs de projets eux-mêmes. Des éléments d'ordre qualitatif pourraient alors émerger.

DES MIGRANTS CREATEURS D'ENTREPRISE EN MISSION DANS LEUR PAYS D'ORIGINE

Les migrants porteurs de projets économiques rencontrent des difficultés importantes pour la conception de leurs projets. Il est souvent noté un décalage entre le projet tel qu'il a été réfléchi en France et la réalité de sa mise en œuvre dans le pays d'origine.

L'objectif des bourses d'études proposées par le PMIE est d'appuyer des migrants porteurs d'initiatives économiques dans la réalisation d'une mission d'étude de faisabilité dans leur pays d'origine. Cette mission d'étude a pour but de mieux apprécier les réalités locales avant de décider un investissement mais également d'identifier et de contractualiser avec les principaux partenaires dans le pays d'origine (organismes bancaires, organismes de crédit, bureau d'étude, organisme d'appui...) en amont de la mise en œuvre du projet à proprement parlé..

Pour mémoire, ce type de programme est déjà mis en œuvre en Angleterre, par l'ONG Refugee Action, dans son programme « Go and See » qui permis en 1999 à plus de 300 personnes d'effectuer une mission d'identification de 3 mois.

Les candidats sont des personnes issues de l'immigration originaires d'Afrique du Nord ou d'Afrique de l'Ouest porteuses d'un projet économique de réinstallation ou d'investissement à distance.

Accueil des candidats et constitution des dossiers

Les opérateurs d'appui en France membres du GAME : GRDR, FAFRAD, Migration et Développement, IRFED, CEFODE, CSFAI, IFAID, Mali Enjeu, GISEE accueillent et appuient les porteurs de projets pour la constitution du dossier de candidature.

La sélection des dossiers s'effectue sur décision du comité d'attribution.

Les critères d'attribution comprennent :

- La motivation et la mobilisation du promoteur (niveau d'implication et apport personnel du boursier pour sa mission d'étude)
- La qualité du pré projet économique (pré faisabilité technique et financière, valorisation de compétences liées à la migration, inscription du projet dans une dynamique de développement durable)
- L'identification d'un ou plusieurs partenaires dans le pays d'origine pour la mise en œuvre de l'étude. La prestation de cet opérateur fera partie du budget et sera également cofinancée par le programme. Cet accompagnement du

candidat fera l'objet d'une convention qui sera jointe au dossier de candidature.

L'appui financier pour chaque bourse comprendra une participation aux frais de voyage, d'hébergement sur le terrain, et de prestation de l'organisme d'appui local pour un montant plafonné à 1220 €

La participation aux frais de mission du promoteur sera systématique et d'au moins 20 % du montant total.

Le versement de l'aide financière sera effectué en deux tranches : 70 % avant le départ du boursier et 30 % après réception du rapport de mission.

Deux exemples parmi les 20 missions réalisées dans 8 pays africains

Certaines missions débouchent déjà sur des projets de création d'activités économiques.

Monsieur Thomas Omorès a effectué une mission au Bénin en février 2002. A son retour, il crée une Cigale avec des migrants de la communauté béninoise. Cette Cigale va permettre la mise en place d'un fonds de crédit pour des femmes créatrices d'entreprise au Bénin. Ce type de projet est une « première », il associe les mécanismes de l'économie solidaire en France avec l'apport des migrants au développement de leur zone d'origine.

Monsieur Assane SENE a effectué sa mission en mai 2002 à Dakar au Sénégal, avec l'appui de l'ONG sénégalaise AFIDRA. Son projet consiste en la formalisation d'une entreprise dans le BTP gérée par son frère Médoune SENE. Suite à cette mission le projet de la famille SENE va faire l'objet d'une demande de crédit auprès du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS).

Contacts :

Olivier Kaba

Déborah Galliot

Dossiers de candidatures à retirer sur le site www.pseau.org/pmie

FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LA PREPARATION D'UN PROJET AGRICOLE EN AFRIQUE

Du 21 mai au 12 juillet 2002 a eu lieu pour la 7^{ème} année consécutive une formation sur la préparation d'un projet agricole en Afrique, organisée par le GRDR dans le cadre de son Programme d'Appui aux Porteurs de Projets Economiques.

Cette formation, soutenue par le FASILD, le CCFD et des organismes de formation professionnelle, répond chaque année à un besoin des migrants de mieux préparer leur projet.

Même si les caractéristiques des projets proposés par les migrants évoluent, la part des projets agricoles reste conséquente. La formation, destinée avant tout, à des personnes ayant déjà mûri une idée de projet, apporte des **éléments de réflexion** nécessaires à la construction d'un document de projet, aborde les questions liées à la **gestion d'une entreprise** et propose des connaissances techniques utiles à la **conduite d'un projet de maraîchage ou d'élevage**.



Interview d'un stagiaire de la formation:

Monsieur Fofana Didy, âgé de 48 ans et habitant en France depuis 26 ans, souhaite monter un projet agricole de maraîchage et d'élevage au Sénégal. Sa famille vit en Afrique.

Qu'est-ce qui vous a attiré dans cette formation?

J'ai travaillé pendant 20 ans dans une usine en France, et puis j'ai pensé qu'il valait mieux que j'apprenne un métier pour retourner travailler en Afrique, plutôt que de continuer à envoyer de l'argent là-bas. Lorsque je me suis rendu au GRDR, j'ai rencontré Monsieur Benoît qui m'a donné des renseignements pour les porteurs de projet en

Afrique. Il m'a aidé à monter le dossier ANPE pour pouvoir bénéficier de cette formation. Ce soutien m'a apporté beaucoup de courage.

Qu'est-ce que vous pensez de cet aménagement cours théorique/stage pratique?

Le travail chez les agriculteurs complète bien la formation théorique: ce que l'on apprend en cours, on le voit sur le terrain. Je regrette simplement que la formation théorique soit si courte. C'est important de mettre en pratique les cours que l'on suit, même s'il n'est pas toujours facile de s'adapter au mode de vie de l'agriculteur.

Est-ce que les cours ont répondu à votre attente?

La formation est impeccable et j'y ai appris des choses auxquelles je n'aurais jamais pensé comme le compost ou comment biner la terre en Afrique ou encore comment empêcher qu'une dizaine de moutons ne meurt chaque année. Avant, je ne voulais pas apprendre le maraîchage et maintenant je sais que c'est une activité importante.

Si vous deviez conseiller cette formation à quelqu'un qu'est-ce que vous lui diriez?

Je lui dirais de penser à l'avenir de ses enfants. Comme tout le monde ne peut pas venir en France et que l'on ne peut pas envoyer de l'argent à tout le village, il est important d'apprendre ici, pour pouvoir monter ensuite des projets en Afrique. Cela nous permet également d'apprendre de nouvelles techniques aux personnes restées en Afrique et de les aider à monter des projets. C'est très important d'avoir cette démarche et je pense que l'année prochaine mon neveu pourrait venir suivre cette formation.

Démarches pour participer à ces formations

Les dossiers d'inscription de cette formation sont constitués en partenariat avec des organismes habilités tels que les ANPE et les ASSEDIC dans le cadre du PARE, ou autres services locaux d'insertion. Ce dispositif permet une prise en charge des frais de formation voire, une rémunération des stagiaires.

PARTENARIATS

PARTENARIATS EUROPEENS

Projet AGEF

Deux partenaires du PMIE, la FAFRAD et le GRDR ont participé du 15 au 18 juillet dernier à un séminaire d'échange entre ONG européennes à Anvers en juillet 2002.

Ce séminaire est organisé dans le cadre d'un projet de l'Union Européenne "Reintegration Approaches and Policies on EU level – Analysis and Recommendations" ("Les approches différentes et la politique sur la réintégration des migrants au niveau de l'UE – analyse et recommandations") réalisé par l'association allemande AGEF (Berlin), en collaboration avec ses partenaires suédois, "Church of Sweden Aid" et belge, "Horizon Projects", et soutenu par le Fond Européen des Réfugiés (European Refugee Fund), le Ministère allemand pour la Coopération économique et le Développement, l'Office Central de l'Emploi (ZAV).

Les représentants du PMIE présents à ce séminaire ont apporté leurs témoignages sur les migrants et leurs démarches, ainsi que sur les dispositifs d'aide au retour mis en oeuvre en France. En novembre 2002, les résultats de ces discussions seront présentés à Bonn, à l'Union Européenne, dans l'objectif de proposer des recommandations aux décideurs politiques.

Dans ce cadre, le secrétariat du PMIE est en charge de la rédaction d'un rapport de synthèse sur les dispositifs d'aide au retour mis en oeuvre en France.

Projet CARITAS

CARITAS Autriche coordonne un programme financé par le fonds Européen pour les Réfugiés (FER) intitulé « **Voluntary Return Counsellors Research and Forum** ».

Ce programme vise à faciliter les échanges entre les conseillers aux porteurs de projets de retour.

Dans ce cadre, un conseiller membre du GAME a visité l'ONG hollandaise NMI durant deux semaines, du 7 au 18 octobre, dans un objectif d'échange méthodologique

Le PMIE hébergera en novembre un représentant d'une ONG portugaise durant deux semaines afin de lui présenter le travail effectué en France pour l'accompagnement au retour.

PARTENARIATS EN FRANCE

Chambres de commerce et d'industrie

Dans le cadre de la campagne d'information « Migrants vous voulez créer votre entreprise... », 5000 plaquettes d'information ont été diffusées. Parmi les organismes qui ont répondu favorablement aux sollicitations du PMIE, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris et de Versailles ont souligné l'utilité de tels outils pour répondre aux sollicitations des migrants créateurs d'entreprises.

Africum Vitae

Depuis mars 2000, l'association Africum-Vitae a ouvert à Marseille un Centre de Ressources des Compétences Interculturelles. Sensible au problème du développement et de l'intégration socio-économique et culturelle, elle accompagne et suit toute personne ayant un projet professionnel et désireuse de repartir ou de s'expatrier dans un pays d'Afrique francophone.

Les conseillers orientent le public soit vers la recherche d'emploi en Afrique, soit vers la création ou reprise d'entreprise. Il s'agit dans ce cas d'aider le porteur de projet à construire son idée, la rendre réalisable et suivre pas à pas la construction du projet.

Le public reçu est essentiellement composé de ressortissant de pays d'Afrique noire, et les projets accompagnés nécessitent un accompagnement spécifique, eu égard aux compétences des porteurs de projets et à la localisation choisie.

Africum Vitae rejoindra le GAME à la prochaine réunion du groupe de travail en novembre prochain.

Contact :

Stéphanie TAGLIANTE
46, rue Consolat 13001 Marseille
Tél. : +33 (0)4 91 50 39 69
Télécopie : +33 (0)4 91 50 63 58
www.africum-vitae.com

EN BREF

CALENDRIER

Formation IRFED

L'IRFED Europe propose une formation pour les femmes créatrices d'entreprise. Cette formation d'une durée de 225 h permettra d'acquérir les notions indispensables au montage et à la réalisation de projet.

Cette formation se déroulera du 4 novembre au 19 décembre, à Paris.

Contact :

IRFED Europe
49, rue de la Glacière
75013 Paris
Tel 01.43.31.98.90

Formation GRDR

Le GRDR propose une formation de sensibilisation à la création d'entreprise sous forme de cours du soir les mardis et jeudis de 18h30 à 20h30.

Cette formation se déroulera du 22 octobre au 19 décembre.

Contact :

GRDR
20, rue Voltaire
93100 Montreuil
tel 01.48.57.75.80

Troisième comité d'attribution des bourses d'étude de faisabilité

Le troisième comité d'attribution pour les bourses d'études de faisabilité des projets économiques portés par les migrants se tiendra en novembre 2002.

Les deux premiers comités ayant été hébergés par l'IRFED puis le GRDR, c'est la FAFRAD qui abritera ce troisième comité.

Six bourses seront attribuées.

ETUDES ET PUBLICATIONS

- La problématique de retour des migrants, le cas des migrants de Kolda (Sénégal). Christophe Chardon (Université de Bourgogne / IFAID Aquitaine) 2002 – 100 pages.
- The return and reintegration of rejected asylum seekers and irregular migrants. IOM research series – Khalid Koser – 2001 – 50 pages.
- Création d'entreprise par les entrepreneurs issus de l'immigration - L'exemple des entrepreneurs d'origines maghrébines , MRH , APCE , 2002, 30 pages.